

Bilan du Contrat d'Objectifs 2014-2017

Le Principal

1^{er} levier de progrès : Réduire les écarts de résultats scolaires.

La stratégie.

- L'accompagnement personnalisé mis en place initialement est devenu partie des enseignements lors de la mise en place de la réforme du collège. Depuis deux ans l'établissement a mis en place un dispositif d'accompagnement personnalisé de grande ampleur sur le collège, trois heures en sixième et deux heures pour les autres niveaux.
Cela nous a conduit à repenser le fonctionnement des enseignements, en particulier concernant la répartition des services (tout professeur intervenant sur de l'AP a une classe du niveau en responsabilité) et les progressions communes.
- En fin d'année scolaire une réunion de travail est organisée en partenariat avec les services de l'IEN de Valence d'Agen pour une rencontre entre les enseignants du premier degré ayant une classe de CM2 et les professeurs principaux de sixième. Un représentant de l'IEN est présent ainsi que le CPE et l'infirmière. Au cours de ces échanges la situation de chaque élève arrivant au collège est étudiée, la situation des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage faisant l'objet d'une attention particulière. Ceci nous permet d'une part de mieux appréhender dès la rentrée la situation de chacun de nos élèves, en particulier pour les professeurs principaux dans le cas de la mise en place de PPRE, mais aussi de constituer les classes en veillant à ne pas créer de déséquilibre entre elles.
- Implication des familles. Depuis la rentrée de septembre 2014, le collège adhère au dispositif « Choix de la voie d'orientation donné à la famille ». Dans ce cadre les professeurs principaux sont amenés à rencontrer dès le second trimestre les parents des élèves pour qui l'orientation pourrait être difficile. Un dialogue s'engage alors. L'établissement a un rôle de conseil auprès des parents.
L'ENT est devenu un outil très régulièrement utilisé par les parents d'élèves.

Bilan des résultats attendus.

- Le taux de réussite au DNB reste globalement identique. Ceci est à relativiser en prenant en compte le point suivant.
- Le taux d'accès de la sixième à la troisième est passé de 76% en 2014 à 87% en 2016 (dernier chiffre connu).
- Harmonisation des décisions d'orientation/demandes. Le collège participe à l'expérimentation du « choix de la voie d'orientation donné à la famille ». Depuis trois ans nous n'avons eu qu'un cas de désaccord entre la famille et le conseil de classe.

Téléphone
05.63.94.65.44
Fax
05.63.95.70.43
Mél.
0820014V
@ac-toulouse.fr

Rue des Carmes
82110 LAUZERTE

2^{ème} levier de progrès : Apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité.

La stratégie.



2/3

- (Re) structuration du service de vie scolaire. Un planning de fonctionnement est mis en place depuis la rentrée de septembre 2014.
- Mise en œuvre d'un projet de vie scolaire. Le foyer des élèves a plus ou moins bien fonctionné durant deux ans. Suite à la visite de la société AMIPEQ dans le cadre de la mise à jour du Document Unique, le local qui accueille le foyer des élèves est définitivement fermé. La médiation par les pairs est un dispositif qui fonctionne très bien.
- Formation du futur citoyen. De nombreuses actions sont mises en place au sein de l'établissement pour accompagner chaque élève dans la construction de son autonomie et de sa citoyenneté. Outre les formations habituellement prises en charge par l'établissement comme l'ASSR, nous avons mis en place une formation aux premiers secours. L'ensemble des élèves qui quittent le collège après la classe de troisième ont suivi la formation PSC1 et depuis deux ans tous l'ont réussie. Durant trois ans l'ensemble des élèves a participé à la Course contre la Faim (ACF).

Bilan des résultats attendus.

- Le nombre de sanctions/punitions est faible. Depuis le début de l'année scolaire en cours trois exclusions temporaires de l'établissement ont été prononcées. Le nombre de punitions est de 94 (39 élèves concernés) dont 81 retenues (48 pour travail non fait). Il est important de préciser que les retenues se font sur les heures de permanence avec en général une prise en charge par le professeur ayant demandé la retenue. La médiation par les pairs a un réel effet pacificateur durant les récréations et la pause méridienne. Par ailleurs l'atelier de communication non violente est une alternative pédagogique constructive qui permet d'accompagner les élèves dans la construction du savoir être et du vivre ensemble. Cependant l'égalité garçon/fille reste à développer ainsi qu'un travail en profondeur sur le respect de l'autre dans sa diversité.
- La participation des élèves aux instances et associations de l'EPL restera habituelle. Les difficultés dues à la géographie de l'établissement et à la vétusté de certains locaux n'ont pas permis de faire fonctionner le foyer des élèves de façon régulière.
- 100% des élèves de troisième ont réussi le diplôme du PSC1.



3/3

3^{ème} levier de progrès : Mettre en place une politique d'ouverture culturelle et internationale.

La stratégie.

- Organisation de séjours linguistiques et culturels.
Depuis l'année scolaire 2015-2016, tous les élèves du niveau quatrième participent à un voyage linguistique, une année en Grande Bretagne, l'autre en Espagne.
Un séjour culturel a eu lieu en 2015-2016 pour l'ensemble des élèves de cinquième dans la région de Carcassonne.
Un séjour culturel est organisé pour les élèves latinistes et des élèves de troisième méritants (Provence 2009 et 2011, Italie 2014 et 2018).
- Des échanges épistolaires ont lieu depuis deux ans entre nos classes de sixième et des élèves de même niveau aux Etats Unis (New Jersey). L'échange concernant les élèves de cinquième se fait en partenariat avec un établissement de Norwich en Angleterre.
- De nombreuses sorties culturelles ont lieu chaque année en lien avec les programmes de lettres, d'histoire géographie et de sciences, ainsi qu'en lien avec les EPI existants. Depuis deux ans nous profitons de la journée d'intégration des élèves de sixième pour leur faire découvrir le patrimoine préhistorique de la région (grotte de Pech Merle).
- Des efforts particuliers ont été réalisés pour renforcer le fonds documentaire et culturel du CDI. De 700 euros en 2013 nous sommes passés à 2500 euros en 2014, 1500 euros en 2015 et 2016 et 300 euros en 2017. Par ailleurs afin d'étoffer les collections de lecture en lettres, les fonds alloués à la matière sont passés de 500 euros en 2015 à 1500 euros en 2016 et 1000 euros en 2017.
- La chorale fonctionne de manière régulière au sein de l'établissement et propose chaque année un spectacle de qualité lors d'une soirée organisée à la salle des fêtes de Lauzerte.
- Un atelier théâtre fonctionne au sein de l'établissement depuis plusieurs années, avec la participation d'un intervenant professionnel et une représentation à la fin de l'année scolaire.
- Un espace artistique devait être prévu dans le cadre de la restructuration du collège. Celle-ci ayant été repoussée à plusieurs reprises, un mur d'exposition va être réalisé devant le bureau de la vie scolaire.